

TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRRR	NNNNNNN	NNNN	YYYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	NNNN NNNNNNN		YYYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNNNN		YYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNN		YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNN		YYYY	

=====

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Petite histoire brève de la forêt de Turny :

En novembre 1247, sous le règne de Saint-Louis, le seigneur de Venizy, Erard de Brine et sa femme Mahaut, font donation avec l'accord des abbés de Pontigny, "aux gentilhommes, bourgeois, laboureurs et de Venizy, des droits d'usage sur la forêt et le tréfond de 5.000 arpents du bois de St Pierre.

Mais au début du XVI siècle, Turny gros hameau de Venizy, devient autonome. Et un arrêt de la "table de marbre" du 8 juin 1547 attribue des droits sur 2.800 arpents de bois aux habitants de Venizy et sur 2.166 arpents aux habitants de Turny. Une ligne fut tracé de Boeurs à Chailley, Venizy reçut les bois situés à "dextre" (droite), et Turny les bois situés à "senestre" et des bornes furent plantées.

En 1642, le Prince de Condé (le Grand Condé), seigneur de Venizy, décide de faire juger l'affaire ; mais par une transaction il se réserva 720 arpents de bois n'en laissant que les 2/3, 1440, aux habitants de Turny ; de même récupéra-t-il 1/3 des bois de Venizy.

En 1667, les terres étant passées du Prince de Condé au Prince de Conti, les habitants entamèrent un procès pour tenter de récupérer le tiers réservé, mais ils furent déboutés le 2 septembre 1678.

En 1793, les habitants, se prévalant de la loi du 23 août 1792, traduisirent Mme de la Rochefoucauld (descendante des Conti) au tribunal du district, mais l'affaire traîna en longueur et les délais étant expirés, le Duc de la Rochefoucauld obtint gain de cause.

De nouveau, sous Louis-Philippe, un procès opposa la commune aux descendants des La Rochefoucauld-Doudeauville, mais il n'eut pas de suite, car le seigneur prétendit que les bois manquant à Turny avaient été défrichés par ses habitants et qu'il avait agrandi ses bois par des achats.

Ce bois, de 325 ha actuellement, propriété de la commune, concernait d'après l'arrêt de 1547 Turny, Linant, Boulay, les Fontaines et les hameaux.

Depuis, le hameau de Boulay fait partie de la commune de Neuvy-Sautour, mais a conservé son droit à l'affouage.

EDITORIAL :

Amis de Turny,

En ce printemps 1987, dans la dernière partie du mandat que vous nous avez confié, l'étude des besoins de la Commune, lors de l'établissement du budget primitif, est toujours un moment privilégié qui nous permet de faire le point sur l'état réel de Turny ; ses aspirations et son évolution. C'est une période de réflexion qui conditionne nos actions proches ou à plus long terme.

Actuellement pour la période 1987-1989, Turny s'est associé à plusieurs actions qui semblent vouloir stimuler l'activité de nos cantons ruraux.

- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, permettra sur notre canton près de 7 millions de travaux subventionnés, (toiture, chauffage, sanitaire) Avantageux pour les locataires et les propriétaires, cette opération est aussi une bouffée d'oxygène pour nos artisans.
- Un contrat de pays doit être signé pour le canton de Briennon. Le département répartira 1.800.000 F sur 3 ans aux communes en fonction du nombre d'habitants. Ces sommes seront utilisées pour le développement du tourisme.
- l'Association d'Aide aux Chômeurs par le Travail et la Solidarité se met en place. Elle doit permettre aux chômeurs en fin de droit, d'être rémunérés pour des travaux allant d'une heure à plusieurs mois, de leur conserver une couverture sociale, de faire diminuer le travail clandestin.

Mais ces actions ne sont pas les seules. Et c'est dans la vie de tous les jours qu'il faut apporter un mieux être à chacun.

Cette année encore, la Commune a choisi de ne pas augmenter les impôts locaux, mais de rechercher d'autres sources de recettes. De même, pour les années à venir, envisage-t-on une baisse de ces impôts.

Pour l'avenir de Turny, votre concours nous est précieux. C'est grâce à l'avis de chacun de vous que nous pouvons prendre, en connaissance de cause, les décisions indispensables.

Amis de Turny, nous savons que nous pouvons compter sur vous.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 FEVRIER 1987 :

Le 5 février 1987 à 20H30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain Brousseau, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf :
Absents non excusés : MM Jarrousse et Santandreu,
Secrétaire de séance : M. Claude Chérest

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Dotation globale d'équipement :

Le Maire informe le Conseil des nouvelles conditions d'attribution de la D.G.E. pour 1987. Compte tenu des projets subventionnables, le Conseil décide de proposer le dossier du lavoir de Linant après réactualisation des devis.

Chasse communale :

Le Maire lit au Conseil une lettre de l'actuel locataire de la chasse qui désire céder son droit à un nouvel adjudicataire. Le Conseil autorise ce changement à condition que le cahier des charges soit strictement respecté.

Finances :

- logement de Linant :

Un des logements de Linant venant de se libérer, le Conseil propose de le relouer sur la base de 1200 F par mois, le chauffage étant à la charge du locataire.

- convention piscine :

Le Conseil autorise la signature de la convention piscine 1987 avec la commune de Saint-Florentin : 5,40 F par enfant pour 45 mn de baignade avec 2 maîtres-nageurs-sauveteurs.

- Impôts locaux :

Pour la cinquième année, le Conseil Municipal décide de maintenir le taux des 4 taxes locales :

- taxe d'habitation	: 7,99
- foncier bâti	: 11,75
- foncier non-bâti	: 47,70
- taxe professionnelle	: 14,20

- subventions 1987 :

En prévision du budget primitif, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes sur une somme globale de 26.000 F

- subventions 1987 : suite

- Centre Communal d'Action Sociale	8.000 F
- Caisse des Ecoles	5.000 F
- Comité des Fêtes	4.500 F
- Aide Ménagère à Domicile	1.500 F
- Club "Les Tempes grises"	850 F
- Lutte contre le cancer	800 F
- Moto-Club	800 F
- Mutilés du travail	400 F
- Sclérosés en plaques	350 F
- Myopathie	350 F
- Bibliobus	400 F
- S.P.A	350 F
- Chambre de Métiers	260 F
- Institut Rural de Villevalliers	260 F
- Maison Rurale de Gron	260 F
- en attente	1.920 F

- Ordures ménagères :

Le Conseil fixe à 42.000 F la somme totale qui sera prélevée en 1987 pour l'enlèvement des ordures ménagères.

- Tarifs 1987 :

- pour 1987, compte tenu des recommandations de la Préfecture, le Conseil fixe à 1.080 F par mois le loyer du logement occupé à Linant, à compter du 1er avril 1987,
- le prix des concessions perpétuelles est porté à 804 F et celui des concessions trentenaires à 270 F, à partir du 1er avril 1987.

- Location de terre :

Le Conseil décide de louer la parcelle ZH 136 à M Pierre Chérest par un contrat de concession temporaire. Il fixe le loyer annuel à 4 quintaux de blé l'hectare à partir du 1er janvier 1987. Pendant cette délibération, M. Pierre Chérest étant donné sa qualité de Conseiller, a quitté la salle.

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Le Conseil renouvelle sa confiance aux 4 membres élus de l'ancien Bureau d'Aide Sociale :

- Mme G. CORGERON
- Mme L. PETIT
- Mme M. CHALLANCIN
- M. Y. PESCHEUX

.../...

Commission Communale des calamités agricoles :

Compte tenu de la décision du Conseil, le Maire en précise la composition :

- M. Y. PESCHEUX, Commission des Impôts
- M. Y. FOUCHER
- M. B. CORGERON } agriculteurs proposés par le Conseil
- Mme G. CORGERON syndicats agricoles
- M. D. ROYER, chambre d'agriculture

La Commission se réunira prochainement pour émettre un avis sur les dossiers déposés à la mairie.

Urbanisme :

- O.P.A.H.

Le Maire informe le Conseil de la mise en route de l'O.P.A.H. L'office H.L.M en sera le conseiller technique et tiendra des permanences à partir d'avril pour établir les dossiers. Les subventions pourront être perçues en 1988.

- Vente de terrain :

Sur la proposition du Maire, le Conseil décide de régulariser la vente de l'ancien chemin de la Pointe des Pommeros, en cours depuis plus de 10 ans. Pour une somme de 2.000 F la Commune cédera à M Norbert Corgeron la portion déjà cultivée de ce chemin. Pendant cette délibération, Mme Gisèle Corgeron en sa qualité de Conseiller, a quitté la salle.

- Fossé des Prés Vernon :

Le Maire informe le Conseil de l'existence d'un litige entre plusieurs propriétaires au Bas-Turny, l'un deux ayant obstrué la descente d'eau, ce qui inonde les terrains en amont. Le Conseil envisage autant que se peut un règlement amiable compte tenu des anciens textes de 1874, 1876 et 1878.

Questions diverses :

- le Conseil envisage les solutions possibles pour suppléer au ramassage scolaire bloqué par les barrières de dégel,
- à la demande de Mme Petit, une réunion est envisagée pour discuter de certains problèmes de la cantine scolaire,
- le Maire informe le Conseil que les difficultés qui semblaient devoir faire ajourner le voyage d'étude à la neige, paraissent écartées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H.

Fait à Turny le 5 février 1987, et ont signé les membres présents.

.../...

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 26 MARS 1987 :

Le 26 mars 1987 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain Brousseau, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf :
Absents non excusés : MM Jarrousse et Santandreu
Secrétaire de séance : M. Pierre Chérest

Assistaient également à la séance Melle Beaupoil, Receveur Municipal et M. Jeangérard, Secrétaire de Mairie.

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Budget primitif :

Etabli par le Maire d'après les propositions des Commissions Municipales, il est lu par Melle Beaupoil. Ce budget arrêté à la somme de 1.970.226 F s'équilibre en dépenses et en recettes :

- 1.720.142 F en section de fonctionnement
- 250.084 F en section d'investissement

Il est adopté à l'unanimité.

Le Conseil adopte ensuite le budget du C.C.A.S. qui s'élève à 9.300 F et celui de la Caisse des Ecoles pour 9.000 F. En outre il attribue une subvention de 800 F à l'Association du Site et Patrimoine de Turny.

Finances :

- le Maire informe le Conseil que la D.D.E. a fixé à 3,61 F par habitant pour 1987, la contribution communale pour sa mission d'aide technique,
- à la demande du bûcheron et sur proposition du Maire, le Conseil décide de porter à 68 F TTC le prix du stère d'affouage façonné,
- le Conseil Municipal accepte de verser à Melle Beaupoil l'indemnité de gestion et l'indemnité de conseil antérieurement perçues par M. Mazet,
- le Conseil décide de recruter au moins un T.U.C à partir du mois de mai pour les travaux de tonte et d'entretien de bâtiments communaux.

Urbanisme :

- aliénation du chemin des Pommeros :
Le Conseil désigne M. Y. Pescheux comme commissaire enquêteur chargé de recueillir les avis de l'enquête commodo incommodo.
- Proposition d'étude d'assainissement de la D.D.A. :
Le Conseil repousse la proposition de la D.D.A. qui ne concernait que 2 hameaux et ne tiendrait pas compte du P.O.S. en cours d'élaboration.

Urbanisme : suite

- Viabilité de la parcelle F 1100 :

Le Conseil diffère sa décision. Il attend les résultats de la prochaine Commission P.O.S. qui étudiera le règlement de la zone.

Questions diverses :

- le Maire lit au Conseil une lettre de M. L. Chesne, Maire-Adjoint de Saint-Florentin proposant d'adhérer à l'Association pour l'aide aux chômeurs. Le Conseil remet sa décision à la prochaine réunion, après étude du dossier par chaque Conseiller.
- Le Conseil confirme les délégués de la Commune au Syndicat d'Electrification rurale :
 - titulaires : MM Vannson et Leplus
 - suppléant : M. Brousseaumais il souhaite que les convocations adressées par le Syndicat arrivent avec des délais suffisants.
- Fossé au Bas-Turny : pour faire avancer le problème, le Maire propose une réunion sur le terrain samedi 4 avril avec la Commission des Chemins et toutes les parties concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h, et ont signé les membres présents.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 AVRIL 1987 :

Le 16 avril 1987, le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. Alain Brousseau, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf :
Absents non excusés : MM Jarrousse et Santandreu
Secrétaire de séance : Mme Gisèle Corgeron

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Syndicat des Eaux :

- Intégration du Mont St Sulpice :

A l'unanimité, le Conseil repousse la proposition d'intégration du Mont St Sulpice au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de St Florentin. Le Conseil souhaite que la commune du Mont St Sulpice prenne à sa charge la rénovation de son réseau (1.399.480 F TTC) et ne fasse pas supporter la charge aux abonnés du Syndicat.
- A la demande du Président du Syndicat et sur proposition du Maire, le Conseil autorise le dépôt dans une salle du bâtiment de la mairie, des archives qui ne peuvent être reçues au siège social à Germigny.

Emploi :

Après examen du texte et à l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer pour 1987 à l'Association d'Aide aux Chômeurs par le Travail et la solidarité du Florentinois, afin d'apporter une aide aux chômeurs de la Commune.

Urbanisme :

Le Conseil :

- unanime repousse les devis de 20.000 F et de 25.000 F que la D.D.E propose pour la pose de feux clignotants à Linant. Une meilleure information et la participation de la gendarmerie est souhaitée.
- décide, par 7 voix, de déclarer inconstructible la zone comprenant la parcelle F 1100 et d'y placer dans le P.O.S. une zone N.D.
5 voix souhaitent que la décision ne soit prise qu'après entretien avec la ville de St-Florentin, 1 voix souhaite la constructibilité,
- accepte la réalisation d'un contrat de pays sur le canton de Briennon pour la période 1987-1989 portant sur une somme de 1.800.000 F répartie en fonction du nombre d'habitants.

Finances :

Le Conseil :

- autorise le Maire à vendre l'ancienne tondeuse,
- donne son accord à l'encaissement du chèque de la SAMDA en compensation des journées maladie de M. Collot,
- apprend que les familles qui stationnaient sur le terrain de sport ont donné 1400 F pour le C.C.A.S.,
- accepte le principe de l'achat de la parcelle E 50 enclavée dans le foyer à 10 F le M2 et autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires,
- renouvelle le contrat de fossoyage avec l'entreprise Hédou qui porte sur le creusage, le transport, la vente de cercueils et la fourniture de porteurs selon les vœux des familles,
- envisage la possibilité de tarifs multiples pour les concessions, en tenant compte de l'inscription sur les rôles d'impôts locaux.

Bois et Forêts :

Le Maire lit au Conseil une lettre de l'O.N.F. adressée aux garants et attirant leur attention sur les dégâts commis aux chemins par certains affouagistes. Pour éviter cela, le Conseil décide de n'autoriser le débardage que du 15 juin au 15 septembre.

Questions diverses :

- le Maire informe le Conseil que la Préfecture a alloué 28.412 F au titre de la D.G.E 2ème tranche à la commune de Turny pour la restauration du lavoir de Linant.
- M. Foucher est chargé d'organiser l'animation de Turny lors de la fête patronale du 24 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS :

mercredis de 17h30 à 19h

22.04 - A. Brousseau
29.04 - G. Corgeron
6.05 - A. Brousseau
13.05 - J.M Foucher
20.05 - A. Brousseau
27.05 - A. Brousseau
3.06 - G. Corgeron
10.06 - A. Brousseau
17.06 - G. Corgeron
24.06 - A. Brousseau
1.07 - J.M. Foucher
8.07 - G. Corgeron
15.07 - A. Brousseau
22.07 - J.M. Foucher
29.07 - A. Brousseau
5.08 - A. Brousseau
12.08 - J.M. Foucher
19.08 - A. Brousseau
26.08 - G. Corgeron
2.09 - J.M. Foucher

samedis de 10h30 à 12h

25.04 - J.M Foucher
2.05 - Y. Pescheux
9.05 - J.M Foucher
16.05 - Y. Pescheux
23.05 - J.M. Foucher
30.05 - Y. Pescheux
6.06 - G. Corgeron
13.06 - Y. Pescheux
20.06 - J.M. Foucher
27.06 - Y. Pescheux
4.07 - G. Corgeron
11.07 - Y. Pescheux
18.07 - J.M. Foucher
25.07 - Y. Pescheux
1.08 - G. Corgeron
8.08 - Y. Pescheux
15.08 - férié
22.08 - Y. Pescheux
29.08 - G. Corgeron
5.09 - Y. Pescheux

ETAT-CIVIL :

Naissances : - Romain Fleury né le 21.01.87 à Auxerre,
- Josselin Schaub né le 5.2.87 à Auxerre,
- Pierre-Eric Fray né le 11.2.87 à Auxerre,
- Pascal Piat né le 26.2.87 à Migennes,
- Donovan Lottin né le 4.4.87 à Migennes,

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès : - M. Lucien Bagilet le 12.2 87 dans sa 64ème année,
- Mme Gertrude Bernert le 26.2.87 dans sa 86ème année,
- M. Antoine Gillet le 10.3.87 dans sa 83ème année,
- M. Albert Pescheux le 19.3.87 dans sa 84ème année,

Toutes nos condoléances aux familles.

.../...

COMMISSION DES TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX :

La Commission des Travaux et Bâtiments Communaux s'est réunie le 18.3.87 pour étudier, choisir et proposer les principaux travaux à entreprendre lors du vote du prochain budget 1987. Ils se situent, d'une part à l'ancienne propriété Barrochin récemment acquise, et d'autre part à l'ancien local du cadastre à gauche de la poste.

A la propriété Barrochin, qui a été l'objet d'une longue visite, il a été décidé :

- dans les dépendances, la démolition d'une partie des bâtiments avec récupération des matériaux réutilisables (tuiles, charpentes, etc...) après étayage d'un pignon qui penche dangereusement. La révision des couverts restants et des réparations au mur de clôture,
- à la maison d'habitation, il est urgent d'effectuer la réfection d'une partie de la couverture, la plus grande surface en ayant été refaite récemment. Il faut reprendre les joints d'appuis de fenêtres afin de supprimer les infiltrations d'eau. Envisager également la pose de tirants à différents endroits.

Il a été étudié l'aménagement d'une salle de réunions qui sera mise à la disposition des Associations, afin de réserver la salle du Conseil actuellement en réfection, à la célébration des cérémonies, réceptions, etc..

L'aménagement d'un gîte rural qui peut se faire rapidement, à frais réduits, dans une partie du bâtiment, permettrait une rentabilité rapide.

A l'ancien local du cadastre, une remise en état depuis longtemps demandée : consolidation des cintres des fenêtres, réfection des parties défectueuses, réajustement ou réfection des volets.

La façade sera refaite en pierres apparentes si l'état du matériau le permet. Il en sera fait de même par la suite, au bâtiment de la poste, afin de créer un ensemble autour de la place.

Yves Pescheux

COMMISSION DES CHEMINS :

1/ Réunie le 11 mars en présence de MM Rougemont et Chopart de la D.D.E., elle avait pour but d'établir les propositions budgétaires 1987. La Commission a défini le programme d'enduits :

- chemin de ronde
- ruelle traversière et parking du Foyer
- élargissement CV 11 depuis le Saudurand
- Elle a fixé au mois de mai la période la plus favorable pour la réfection du chemin de la Fosse Blanche.
- Elle s'est rendue à Linant pour examiner les possibilités de signalisation de l'abri scolaire.

.../...

COMMISSION DES CHEMINS : suite

- Elle a examiné la demande d'achat du chemin de la Pointe de Pommeros ; ce chemin est cultivé par N. Corgeron depuis 1976 en échange d'une bande de terrain louée par bail et cédée en 1972 au Syndicat des Eaux. La Commission émet un avis favorable.
 - Avec la D.D.E., elle va étudier au cadastre, puis sur place, une erreur concernant la propriété d'un chemin à Linant. Devant les documents irréfutables, elle conclut que ce chemin est privé et que les travaux de réfection sont à la charge des propriétaires.
- 2/ Réunie à Bas-Turny le samedi 4 avril à 14h, elle a examiné les causes d'un litige entre propriétaires. Elle a conclu que la cause principale de l'inondation des terres, était le manque d'entretien de certains fossés privés. Elle en a demandé le nettoyage avant d'envisager d'autres solutions si nécessaire.

A. Brousseau

COMMISSION DES FINANCES :

Elle s'est réunie le 20 mars à 20h afin de prendre en compte les désirs de chaque Commission pour l'établissement du budget communal. Le Maire a tout d'abord détaillé et justifié chapitre par chapitre et article par article la section fonctionnement. Chaque participant avait reçu un mémoire où figuraient les sommes prévues en 1986, les sommes réellement dépensées en 1986, et celles proposées pour 1987.

En moyenne, les sommes retenues représentent 105 % de celles dépensées l'an passé. Face à ces 1.540.000 F de dépenses, il a réuni 1.720.000 F de recettes ce qui permet d'utiliser les 180.000 F d'excédent en investissement.

Pour la section investissement, la commune disposait donc de 180.000 F d'excédent de fonctionnement et de 70.000 F de remboursement de TVA qui seront répartis sur les projets suivants :

- remboursement d'emprunts,
- travaux ancien cadastre,
- travaux maison Barrochin,
- travaux Mairie,
- travaux Foyer,
- travaux ancien lavoir de Linant,
- plantations,
- achat de terrain,
- achat de la benne à verre,
- achat de véhicule,
- achat de tondeuse,
- enduits des chaussées,
- plaques de signalisation dans les bois communaux,
- etc....

.../...

COMMISSION DES FINANCES : suite

Cette année encore, la commune n'a pas augmenté les taux des impôts locaux.

- taxe d'habitation : 7,99 %
- foncier bâti : 11,75 %
- foncier non bâti : 47,70 %
- taxe professionnelle : 14,20 %

Mais de plus, la diminution légale des bases de la taxe professionnelle prévue par la loi de finance pour 1987 étant de 137.200 F, les commerçants et artisans de Turny devraient constater une diminution de la taxe professionnelle de l'ordre d'au moins 20 %.

A. Brousseau

COMMISSION DES BOIS :

Nous vous rappelons que les délais de vidange des portions d'affouage sont impératifs et que vous êtes responsables des dommages que vous pouvez causer aussi bien aux arbres qu'aux chemins

Cette année, pour éviter la disparition de certaines portions, le transport sera autorisé du 15 juin au 15 septembre exclusivement et sous la surveillance des gardes-forestiers. La personne qui transporte ce bois devra avoir sur elle le bordereau délivré par la Mairie et indiquant les numéros des tas. Ces numéros devront rester visibles sur le chargement.

Pour recevoir un affouage il faut :

- 1 - payer sa taxe d'habitation à Turny,
- 2 - remplir la demande d'affouage mise à votre disposition à la fin de bulletin,
- 3 - verser 435 F au Receveur Municipal,
- 4 - venir retirer à la Mairie ses numéros de tas,
- 5 - évacuer ses 6 stères avant le 15 septembre.

A. Brousseau

.../...

BIBLIOTHEQUE :

Calendrier des jours d'ouverture de la bibliothèque :

	Mme Corgeron	Mme Petit	Mme Royer	Mme Blanchard
16.04		X		
30.04	X			
14.05			X	
04.06				X
18.06		X		
02.07	X			
16.07	X			
30.07			X	
Août : fermée				
03.09			X	
17.09		X		
01.10			X	
15.10				X
29.10		X		
03.12	X			
26.11				X
10.12				X

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL :

L'Association remercie les habitants de Turny du bon accueil qu'elle a reçu lors de son passage pour la vente des calendriers.

Le n° 784028 a gagné un service à fruits. Ce lot a été attribué à Melle Barrault de Neuvy-Sautour.

Nous rappelons que cette année, l'Assemblée Générale aura lieu à la Mairie de Chailley le 10 juin 1987.

LES TEMPES GRISES :

Le 2 avril 1987 a eu lieu notre Assemblée Générale : 22 participants sur 28 adhérents sous la présidence de Mme G. Corgeron , Adjointe au Maire. Ont été adoptés à l'unanimité le rapport trésorerie et le changement de l'article 8 des Statuts nommant au Conseil d'Administration 9 membres retraités au lieu de 6, c'est-à-dire 18 membres. La réunion du Conseil d'Administration pour élire le Bureau, se tiendra le 16 avril 1987 au local communal à 17h.

.../...

LES TEMPEES GRISES : suite

Le Président sortant a donné des explications sur les projets en 1987.

- 1 - Sortie gastronomique dans le Chaourçois le 25 avril :
départ : 8h 8h30
retour : 20h
visite site archéologique d'Isle-Aumont, d'une fromagerie,
dégustation,
déjeuner dans une auberge de campagne : menu soigné avec
apéritif, vin à discrétion et café,
visite de la maison de la vigne à Essoyes
dégustation de champagne avec visite de cave.
Pour les adhérents 150 F transport compris.
Pour les non adhérents 175 F tout compris; Retenez vite vos places.
- 2 - Prévision du repas 1987 en juin à Armeau au bord de l'Yonne avec
ambiance musique retro, jeux et relaxe.
- 3 - Sortie au parc des loisirs des Gouttes à Thionne-Jaligny, avec
repas spécial : apéritif, entrée, plat garni, fromage, dessert,
café et vin. Prévision 100 F. Le transport par car Zibette.
Réserver vos places pour septembre.
Amicalement.

F. Doisne

CLUB-MOTO :

La saison 1987 est commencée malgré les sévices du temps, et par la même occasion le nettoyage du terrain.

Le club-moto a fait l'acquisition de 1000 m de treillage pour les clôtures et 200 piquets d'accacia.

Le club-moto invite tous les jeunes amateurs à venir s'amuser et admirer les audacieux motards.

Le terrain de moto-cross est ouvert le samedi après-midi et le dimanche et jours fériés.

Pour le club, la Trésorière
A. Giorza

Madame, Monsieur

La kermesse des écoles de turny est fixée cette année au 28 JUIN.
Une fois de plus, nous nous permettons de faire appel à votre générosité pour réunir des lots (vente d'enveloppes).

Nous acceptons les dons "en argent" également.

Nous sommes sûres que vous ferez pour le mieux, et à l'avance nous vous remercions.

les institutrices,

.../...

MOT DE M. LE CURE :

En ce début de printemps, moment merveilleux où la nature renaît de sa torpeur hivernale, votre Eglise va retrouver un peu de dynamisme à l'occasion de certains rassemblements prévus à Turny.

La veille des Rameaux aura déjà eu lieu la messe mensuelle des enfants du catéchisme : en effet depuis la rentrée, une fois par mois, les enfants des diverses paroisses se retrouvent pour une messe spécialement prévue et préparée par eux.

Le 31 mai, messe à 10h.

Le samedi 6 juin auront lieu les Communions privées.

Les derniers dimanches de juin, juillet et août, messe à 9h.

Autant d'occasions de se retrouver dans la joie et l'amitié.

LES AMIS DU PATRIMOINE ET DU SITE DE TURNY :

Nous remercions tous les participants au loto que nous venons d'organiser. Ces remerciements vont aussi aux entreprises Dubost, Cocalec, Sicli, la Chaillotine, Baudrillard, Ninino et aux particuliers pour leurs dons nombreux et importants.

Nous vous fixons rendez-vous pour l'année prochaine

Le samedi 30 mai 1987, l'Association organise, au terrain de sports, une journée vide-greniers. Comme l'an passé plusieurs formules s'offrent à vous :

- donner des objets à l'Association qui les vendra à son profit,
- lui confier des objets qui seront vendus à votre place,
- venir vous-mêmes exposer et vendre.

Pour demander des renseignements ou offrir des objets, adressez-vous aux membres du Bureau (voir compte-rendu Assemblée Générale bulletin n° 12).

L'après-midi, se dérouleront des rencontres de foot sur les mêmes principes que les années passées et nous l'espérons avec le même enthousiasme pour les joueurs et les spectateurs.

Le 30 mai de 9h à 19h, du spectacle au terrain de foot de Turny.

G. Corgeron

JEUX INTERVILLAGES :

Le dimanche 12 juillet, le Comité des Fêtes et l'Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny, organisent des jeux inter-villages avec les communes de Beugnon, Lasson, Neuvy-Sautour, Sormery et Soumaintrain.

JEUX INTERVILLAGES : suite

Pour une bonne organisation, il est nécessaire que les garçons et filles de Turny de plus de 17 ans qui souhaitent participer aux jeux, déposent en Mairie avant le 4 mai l'inscription à découper à la fin du bulletin. Plusieurs noms pouvant être indiqués sur la même fiche.

G. Corgeron

JEUX INTERVILLAGE ;

Participera (ont) aux jeux intervillages du 12 juillet

NOMS & PRENOMS :

.....

.....

.....

.....

COMMUNIQUEES DE LA MAIRIE :

Manoeuvres militaires :

Le Cabinet du Préfet nous prie d'informer les habitants de Turny que des manoeuvres auront lieu dans l'Yonne du 11 au 15 mai. Ces manoeuvres effectuées par 730 personnes, 225 véhicules et 2 hélicoptères légers de l'Ecole d'Application des Transmissions de Montargis, sont susceptibles de concerner le territoire de notre commune.

Sel fluoré :

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, nous informe que par arrêté interministériel du 31.10.85, a été autorisée la vente de sel de table fluoré. Cette mesure devrait permettre, dans les années à venir, une réelle prévention de la carie dentaire si elle est associée à l'amélioration de l'hygiène buccale et à une réduction de la consommation des sucres. En effet, le fluor, élément chimique naturel, possède à des doses précises, une action bénéfique sur le développement et l'entretien de la dentition. Dans certaines communes, la teneur en fluor de l'eau est supérieure à 0,5 mg/L et ne nécessite pas d'apport complémentaire. Mais à Turny, lors de prélèvements effectués en novembre 86, les analyses ont révélé une teneur inférieure à 0,2 mg/L. Dans ces conditions, la consommation de fluor en complément, sous forme de sel de table fluoré, ou éventuellement de comprimés, est donc souhaitable pour la population.

Ordures ménagères :

Comme chaque année, nous rappelons à certains nouveaux habitants de la commune, que l'ancien dépôt d'ordures est strictement réservé aux débris végétaux. En aucun cas ne doivent être déposés des ordures ménagères, des carcasses métalliques ou des gravats. Dans tous les cas des renseignements pourront vous être donnés au Secrétariat.

Benne à gros déchets :

Une benne à gros déchets stationnera :

- début mai à Linant,
- début juin à Turny,
- début juillet au Fays.

Les personnes âgées désireuses d'y transporter de gros objets, pourront se faire inscrire ; la commune organisera un service spécial.

Concours des maisons fleuries :

Comme l'an passé, notre commune participe au concours "fleurer la France", organisé par Yonne et Tourisme, sous la présidence de Mme O. Pagani.

Turny est inscrit dans la 2ème catégorie du concours 1987 des villes, villages et maisons fleuries, celle de 300 à 1000 habitants.

En plus de ce concours départemental où l'an passé une habitante de Turny, Mme Cascarino, a obtenu une mention du jury, un concours communal récompensera les meilleurs fleurissements individuels.

Les personnes souhaitant y participer pourront se faire inscrire à la mairie avant le 15 juin.

Les gagnants de 1986, qui n'auraient pas encore retiré leur prix, sont invités à le faire à la mairie.

Fête Patronale :

La fête patronale se déroulera les 23 et 24 Mai. Samedi soir, bal organisé par le comité des fêtes et dimanche à partir de 17 h, les Majorettes et les Minorettes de Villiers-Vineux vous offriront sous la forme d'un mini-gala, leurs attractions de danses et de numéros.

Nous transformerons la salle du foyer en salle de spectacle pour mieux vous accueillir.

J. M FOUCHER

.../...

Demande d'inscription sur le rôle d'affouage pour 1987 :

Madame, Monsieur,

L'affouage 1987 se compose de 6 stères de bois de chauffage au prix forfaitaire de 435 F.

Comme les années précédentes, il ne nous est pas possible de garantir l'essence des bois.

Il ne sera délivré, comme d'habitude, qu'un seul affouage par personne assujettie à la taxe d'habitation.

Pour bénéficier de cette offre, l'inscription sur le rôle est obligatoire, elle se fera par remise du bulletin-réponse ci-dessous à la mairie au plus tard le 18 mai. Cette inscription strictement personnelle, représente un engagement formel d'en régler le montant à la Perception.

Le règlement s'effectuera à partir du 1er juin à la Perception ou lors du passage du Receveur Municipal.

La vidange de la coupe devra se faire entre le 15 juin et le 15 septembre. Toutes portions non retirées à cette date, seront considérées comme abandonnées à la commune.

le Maire,

bulletin -réponse : (à découper suivant les pointillés ci-dessus)

Je soussigné(nom et prénom)
demeurant à
déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et désire
être inscrit sur le rôle d'affouage 1987.

Turny, le

Signature (obligatoire)

